

PROGRAMME TRANSITION CLIMATIQUE DES PRODUITS AGRICOLES



Préparez vos sols au changement climatique



Réduisez vos émissions de gaz à effet de serre



Touchez une prime climat sur vos produits agricoles

PERCEVEZ UNE PRIME SUR VOS PRODUITS AGRICOLES EN FONCTION DE VOTRE BILAN CARBONE EN 5 ÉTAPES:

1

Réalisez un **diagnostic carbone** avec AgroImpact et la FRI



Réduction CO₂e



Stockage de carbone



Bilan carbone

2

Choisissez vos leviers afin de concevoir avec votre conseiller FRI un plan d'action pour réduire votre bilan carbone

3

Mettez en œuvre ce plan d'action durant **6 ans**

4

En fonction de la réduction de votre bilan carbone, percevez vos **primes** sur vos produits:



Lait
1 à 5.4 ct/kg



Betterave
0.9 à 4.5 CHF/t



Blé
0.5 à 4.5 CHF/dt



Tournesol
1.2 à 8.5 CHF/dt

5

Mettez à jour chaque année votre diagnostic



Inscrivez-vous maintenant